

EN BREF

> 3 NOUVELLES DIRECTRICES

Béthune accueille en cette rentrée 3 nouvelles directrices d'école : Mme ADRIANSEN à l'école maternelle Pasteur, Mme DEMARLES à l'école élémentaire Ferry et Mme LINGLART à l'école maternelle Buisson.

> DES CLASSES DE CE1 DÉDOUBLÉES

Après les classes de CP, l'an dernier c'est au tour des classes de CE1 situées en réseau d'éducation prioritaire (REP) d'être dédoublées cette année. Cette opération fait suite à une réforme lancée par l'Éducation Nationale. Ainsi, dans les écoles Charlemagne et Buisson, les classes de CE1 comptent 11 à 12 élèves.

> DE NOUVEAUX ÉCRANS NUMÉRIQUES

Pour cette nouvelle rentrée, la Ville de Béthune a équipé de nouvelles classes en tableaux numériques. 11 écrans ont fait leur apparition dont la répartition a été décidée par l'Inspecteur départemental de l'Éducation Nationale. Les élèves concernés sont principalement ceux de CE1 et de CE2.

LES PROCHAINES VACANCES SCOLAIRES

> VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre inclus

> VACANCES DE NOËL

Du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier inclus

BON À SAVOIR !

> RESTAURATION SCOLAIRE : LES TARIFS RESTENT INCHANGÉS À LA RENTRÉE

Pour tous les habitués des restaurants scolaires, c'est une bonne nouvelle de rentrée : les tarifs de la cantine sont les mêmes que l'an passé. Pour info, les parents et enfants qui utilisent ce service peuvent consulter les menus chaque semaine sur le site internet bethune.fr, rubrique Éducation > Restauration scolaire

> BONS DES COLLÈGES : IL N'EST PAS TROP TARD

Comme chaque année, la Ville de Béthune offre un bon d'achat de 20 € aux familles béthunoises dont un enfant fait sa rentrée en 6^e cette année. Ce bon est valable dans les magasins partenaires pour l'achat de fournitures scolaires. Il est disponible jusqu'au 31 décembre et à retirer au guichet de l'Hôtel de Ville pour les élèves du collège George-Sand et au guichet du centre administratif (rue de Schwerte) pour les élèves du collège Verlaine.

> PASS'JEUNES : IL EST TOUJOURS DISPONIBLE !

Lancée en juin, la nouvelle édition du Pass'Jeunes est toujours disponible. Pour rappel, cette carte permet aux jeunes Béthunois âgés de 3 à 25 ans de bénéficier de plusieurs avantages : 20 euros de réduction pour l'adhésion à une association de sport ou de loisirs (partenaire de l'opération), réductions dans les commerces de sports et ou de loisirs (partenaires de l'opération), abonnement gratuit aux médiathèques, tarif spécial au Théâtre municipal, etc. Gratuit, le Pass'Jeunes est à retirer au Point Informations Jeunesse ou au Guichet unique de l'Hôtel de Ville avec les documents nécessaires (carte d'identité ou livret de famille et justificatif de domicile établi à Béthune). Attention, le jeune bénéficiaire doit être présent pour éditer la carte.

BÉTHUNE

SMART CITY

Septembre 2019

EN DIRECT DE NOS ÉCOLES



Vive la rentrée !

LA RENTRÉE SCOLAIRE EN IMAGES



Comme l'an passé, la Ville de Béthune a voulu souhaiter une bonne rentrée à tous les élèves de Béthune. Ainsi, devant chaque école maternelle et élémentaire, un tag "Bonne rentrée !" a été tracé, et ce à la peinture biodégradable.



Pour la rentrée, les enfants ont pu découvrir de nouveaux tracés au sol dans les cours de récréation. Ainsi marelles, escargots et autres jeux ont été entièrement retracés. De nouveaux jeux au sol devraient voir le jour d'ici la fin de l'année (en fonction des conditions météorologiques) dans les écoles maternelles.



Cette année, la scolarisation des enfants est obligatoire dès l'âge de 3 ans. Ainsi, les enfants qui avaient l'habitude de faire la sieste chez eux, doivent désormais prendre cette petite pause à l'école. Pour les accueillir, des nouveaux lits, draps et couvertures ont été achetés.



Afin de signaler davantage les passages piétons aux alentours des écoles, des petits bonhommes de fer ont été installés rue Fernand Bar. Il s'agit là d'une expérimentation, qui pourrait être dupliquée près des autres écoles.

UNE BOÎTE À DOUDOUS AU GUICHET DE LA MAIRIE



Votre enfant a perdu son doudou dans les rues de Béthune ? Ou vous avez trouvé un précieux doudou ? Venez en Mairie de Béthune, la Ville a installé une boîte à doudous au guichet. Elle permet de retrouver les amis en peluche perdus et de les restituer à leurs propriétaires.

FERMETURES DE CLASSES : C'EST BON POUR PASTEUR, PAS POUR SÉVIGNÉ

Les services de l'Éducation Nationale avaient annoncé à la Ville de Béthune trois fermetures de classes : l'une à Charlemagne, l'une autre à Sévigné et la dernière à Pasteur. À Pasteur, les effectifs ont permis de sauver la classe. Mais à Charlemagne comme à Sévigné, la fermeture n'a pas pu être évitée. Les effectifs ont été recomptés jusqu'à la veille de la rentrée. La fermeture des classes a été officialisée le mardi 3 septembre. Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, a saisi l'académie de Lille sur le sujet.

PENDANT LES VACANCES, DES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS TOUTES LES ÉCOLES

Une équipe des services techniques de la ville a passé une semaine dans chaque école pour des petites réparations.

Les enfants qui ont retrouvé leurs écoles de l'an passé l'auront sans doute remarqué : celles-ci ont subi un gros coup de propre. En effet, les grandes vacances représentent le moment propice pour effectuer des travaux dans les établissements scolaires. Pas de gros travaux cette année. **Les services techniques de la ville ont veillé à régler tous les problèmes du quotidien** qui empoisonnent l'existence des enseignants et élèves : un robinet qui fuit, une fenêtre qui ne s'ouvre plus, un portail défectueux.

Durant sept semaines, les sept groupes scolaires de Béthune ont donc fait l'objet de cette révision. **à raison d'une semaine par groupe, l'équipe des services techniques, spécialement affectée à mission, s'est attachée à réparer tout ce qui dysfonctionnait, ou qui méritait un coup de propre.** Ainsi de nombreux murs ont également été repeints.

Ce sont des écoles fonctionnelles qui ont accueillis les enfants à la rentrée. **Les écoles de Béthune comptent, cette année, 90 classes.**



Pas de gros travaux cette année, mais les services techniques se sont attelés à régler les problèmes du quotidien. Comme ici, le portail de l'école Paul Bert qui a droit à un petit coup de neuf.

AU PROGRAMME, CETTE ANNÉE

> LES BENJAMINS DE L'HISTOIRE

Autre spécificité de Béthune : les Benjamins de l'Histoire. Tous les ans, six classes de CM1 de Béthune étudient, pendant l'année scolaire, un pan de l'histoire locale. Ces enfants sont invités à participer aux manifestations patriotiques, étudient les archives, découvrent le monde de la presse et réalisent la Une de leur propre journal sur le thème de l'année. Cette année, le thème sera le suivant : le patrimoine invisible de Béthune.

> LES DICTIONNAIRES OFFERTS AUX CM2

Afin d'aider les enfants à passer sereinement la dernière année d'école élémentaire, la Ville de Béthune offrira aux CM2 un dictionnaire.

> LE FESTIVAL ARTIMINI

Depuis quelques années, la Ville de Béthune organise un festival entièrement dédié au spectacle Jeune Public, le festival Artimini. Chaque année, les écoles sont invitées à assister aux représentations réservées aux scolaires. Ce festival sera de nouveau organisé cette année.

> LE FRUIT À LA RÉCRÉ

Depuis plusieurs années, dans les écoles, les agents de la restauration scolaire distribuent aux enfants des fruits frais durant la récréation. Cette opération permet d'apprendre aux enfants les bons gestes pour une alimentation saine, mais aussi, parfois, de leur faire découvrir de nouvelles saveurs.

> LES PERMIS PIÉTONS ET CYCLISTES

Chaque année, la Ville de Béthune fait passer aux enfants des écoles béthunoises des permis piétons (CE1) et cyclistes (CM2). Ces permis, délivrés par les agents du département Tranquillité publique, permettent d'enseigner aux enfants les bases de la sécurité routière et du code de la route.

> LE PERMIS INTERNET

Pour la 3^e année consécutive, les enfants scolarisés en CE2 à Béthune vont pouvoir passer leur Permis Internet. Ce permis leur est délivré par un agent de la Police nationale. Au préalable, cet expert se rend dans les classes afin d'expliquer aux enfants les dangers potentiels d'Internet et leur enseigner les bonnes pratiques sur la Toile. Ces ateliers se concluent par le passage du Permis Internet.